

Une station d'énergie verte à la place de l'aire de grands passages des gens du voyage

A Pusey, les travaux d'une unité de méthanisation, portée par trois associés, ont débuté. Une station de gaz naturel pour véhicules est à l'étude.

Les premières réflexions sur le projet d'implantation d'une unité de méthanisation remontent à 2015. Enfin, lundi, les premiers engins sont entrés en action sur l'ancienne aire de grands passages des gens du voyage située le long de la départementale qui relie Pusey à Vaivre-et-Montoille. Ce chantier en énergie verte est porté par la SAS Méthanisation du Val de Saône composée de deux agriculteurs, Laurent Delain, exploitant à Vy-le-Ferroux, et Frédéric Quiclet, patron d'Agri Compost à Montigny-lès-Vesoul, et Eiffel Investissement (fonds

d'investissement). L'opération se chiffre à 7,4 millions d'euros. La plupart des entreprises qui interviendront sont basées dans le département. « Cette unité sera mise en service en octobre 2022 », annonce Laurent Delain.

Quatre citernes et différents bâtiments seront implantés sur les 5 ha de terrain : une partie achetée à l'entrepreneur du BTP, Vincent Martin, et l'autre à la Communauté d'Agglomération de Vesoul (l'aire de grand passage des gens du voyage, qui a été déplacée dans le prolonge-

ment de l'autre aire, charge aux investisseurs de la réaménager). Les associés se sont tournés vers l'entreprise Méthalac, qui compte déjà à son actif cinquante unités à travers la France, et vingt en construction. Ils ont bénéficié des conseils de la Chambre d'Agriculture et ont obtenu une subvention de 20 % (1,4 million) auprès de l'Ademe.

« 95 tonnes de matières par jour seront nécessaires pour alimenter le méthaniseur qui fonctionnera 7 jours sur 7 », précise Laurent Delain. Les matières proviendront de deux sources : agricoles (fumier, purin, ensilage de maïs, ensilage de maïs fourrage,...) et non agricoles (pulpes de betteraves surpressées, eaux de lavage de moutarde, eaux de maïs de fourrage,...). « On a contractualisé avec douze autres agriculteurs », poursuit-il. Les matières seront apportées sur le site par camions-citernes ou camions bâchés.

« Les 35.000 tonnes digestats (la boue récupérée après la méthanisation qui doit fertiliser les champs, ndlr) seront ensuite épandues sur 2.000 ha de terrain et se substitueront aux nitrates », explique Frédéric Quiclet. « Aucun biodéchet ne sera accepté », complète Laurent Delain. Le



Frédéric Quiclet et Laurent Delain à l'origine du projet, lors du lancement des travaux.

gaz produit (200 m³ par heure), une fois analysé, sera réinjecté par GRDF dans son réseau qui couvre l'agglomération de Vesoul pour alimenter des habitations, des bâtiments publics et l'usine Peugeot de Vesoul. Depuis quelques jours, les associés ont commandé une étude (résultat fin juin) de faisabilité d'une station de gaz naturel pour véhicules à la société Agriopale basée à Cucq (Pas de Calais). Si le projet voit le jour,

elle serait implantée à l'entrée du site. « En plus de pouvoir chauffer les habitations, on offrira la possibilité de faire rouler les voitures et les camions », se réjouissent Laurent Delain et Frédéric Quiclet qui, au passage, ne manquent pas de remercier les personnes qui leur ont accordé leur confiance et particulièrement, René Regaudie, ancien maire de Pusey.

La toiture du bâtiment (1.000 m²) sera recouverte de

panneaux photovoltaïques. « Cette solution nous permettra de réduire notre facture d'électricité estimée à 120.000 euros par an », souligne Laurent Delain.

Enfin, ce sont trois personnes (équivalents temps plein) qui travailleront sur le site de méthanisation, sans parler des emplois induits liés au transport, notamment.

PHILIPPE COMBROUSSE



Les buissons situés sur le site ont été retirés.